



MAIRIE D'ORNEX
Département de l'Ain
République Française

Accusé de réception en préfecture
001-210102810-20261013-D20261013088-DE
Date de télétransmission : 15/10/2026
Date de réception préfecture : 15/10/2026

D 2026 10 13 088

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

13 OCTOBRE 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : le 7 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize octobre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents

O. GUICHARD, C. BIOLAY, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M-C. ROCH, M. CHALENDAR, J. DAZIN, Y. QUARTERONI, J. DIZERENS, M. FOURNIER, Y. DUMAS, C. GALLEMAND, P. GUINOT, C. MARTINET, F. GRENIER, M. CICCÌÙ, N. SEPIERRE, A. BOUSSER, T. LUGINBUHL, H. GRANGE, R. TATOUD, S. PONSART

Absents excusés

L. FEDRIGO, M. CONDÉ, H. LE PIVERT, R. OTZENBERGER, J. HERVO, H. BOUVARD

Absents

I. MOUIMEN

Procurations

M. CONDÉ à W. DELAVENNE, H. LE PIVERT à O. GUICHARD, R. OTZENBERGER à M. CICCÌÙ, J. HERVO à S. PONSART, H. BOUVARD à R. TATOUD

Assistaient

I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, J. BRUNET, assistante du Maire et de la direction

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

8. Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs

Service enfance

Compte tenu de l'augmentation des effectifs des élèves à l'école des bois et afin de renforcer les équipes sur les mercredis et pendant les vacances scolaires, il convient d'augmenter le temps de travail d'un agent déjà en poste, actuellement sur un temps de travail de 16 heures hebdomadaires pour le passer à 20 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} novembre 2026.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **CRÉE** un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet 20 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} novembre 2026.

- **SUPPRIME** un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet 16 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} novembre 2026.

- **DIT** les crédits sont inscrits au budget 2026.

Fait à Ornex, le 14 octobre 2026

La secrétaire de séance,
C. BIOLAY

Le Maire,
O. GUICHARD

Affiché et exécutoire le : 16 octobre 2026

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.